

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 février 2026

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire)- MACHIN Jean-Marc (1^{er} adjoint) - MÔME C (2^{ème} Adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} adjoint) - BRANLARD D - PIN C - GUENOT G- GROSCHE JL- - PRIMARD E GERVAIS G- CHARLOT F- BOURGEAC J - GÉRARD D - CHAMBERLAND P

Le Conseil Municipal :

- Approuve à l'unanimité les comptes administratifs et comptes de gestion du CCAS, de l'assainissement, du gîte et de la commune,
- Signe la convention renouvelée avec le SIRP concernant la mise à disposition de personnel communal pour les écoles,
- Procède au remplacement de l'armoire du défibrillateur qui n'est plus étanche aux UV et qui risque de détériorer les électrodes et l'appareil pour un montant de 510,00€ HT,
- Accepte le devis du SIAEP pour le raccordement des réserves incendie pour un montant total de 8 563,25€ HT

Le 25 février 2026

Le Maire,

Marie-Christine GROSCHE

